



Montreuil, le 9 décembre 2022

Élections professionnelles 2022 : FO ESR en progression !

FO ESR obtient à nouveau un siège au Comité Social d'Administration ministériel (CSAMESR), et le conforte avec un résultat en hausse de plus de un point, à 7,56 %, illustration du renforcement de la place de FO dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Par rapport à 2018, avec une chute de la participation de 30,5 % à 19,2 %, ce sont plus de 30 000 électeurs qui ont été empêchés de voter en raison des conditions d'organisation désastreuses de ce scrutin : pour FO ESR, c'est inacceptable.

Cette véritable entrave au droit de vote amène FO ESR à réaffirmer son opposition au principe du vote électronique et à rappeler que Force Ouvrière n'est pas signataire du « *Relevé de conclusions relatif à la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique* » (Accords de Bercy de 2008) qui, entre autres décisions, a introduit la possibilité de recourir au vote électronique pour les élections professionnelles dans la Fonction publique*.

Cela n'a pas empêché les personnels d'adresser un message clair. Au CSA ministériel, la somme UNSA (incluant le SNPTES) et CFDT recule en pourcentage des exprimés et en sièges. La volonté gouvernementale d'écarter les organisations syndicales qui refusent d'accompagner les contre-réformes est ainsi mise en échec.

Ce gouvernement refuse d'augmenter les salaires des agents publics alors que leur pouvoir d'achat s'est effondré de 7% pour la seule année 2022. Il multiplie les mauvais coups contre les statuts. L'enseignement supérieur et la recherche publics subissent une avalanche de contre-réformes qui remettent en cause le droit aux études supérieures et la liberté de recherche et dégradent les conditions de travail des personnels...

Avec sa fédération, la FNEC FP-FO, FO ESR ne l'accepte pas et demande à être reçu en urgence par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Les annonces du président de la République et de sa Première ministre sur les retraites ne font qu'ajouter de l'huile sur le feu qui couve.

Si le gouvernement persiste à refuser d'entendre les revendications vitales et urgentes des personnels, à vouloir repousser l'âge de la retraite à 65 ans et à substituer des primes au salaire, alors ce sera la grève !

Ces résultats aux élections confirment FO ESR dans son mandat : défendre les garanties statutaires de toutes les catégories de personnels, défendre l'enseignement supérieur et la recherche publics et ses missions, renforcer le syndicalisme indépendant et confédéré dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

FO ESR appelle les personnels à se syndiquer à Force Ouvrière.

Il invite ses syndicats à préparer les AG de reprise de carte et à multiplier l'organisation de réunions syndicales pour préparer la grève dès le mois de janvier notamment pour le retrait de la réforme Macron sur les retraites.

* Page 7 du « *Relevé de conclusions relatif à la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique* » (Accords de Bercy) signé dans la Fonction publique par CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, CFE-CGC :

« *Modalités de vote : Si le vote à l'urne demeure le principe, la possibilité de recourir au vote électronique dans des conditions permettant de préserver la confidentialité du vote et l'intégrité des données doit également être envisagée dès lors qu'elle faciliterait l'accès au vote.* »